

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XVI

26<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 1

PRINTEMPS 1963

109

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevielle

Directeur :

J. CROS-MAYREVIELLE

Domaine de Mayrevielle

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

Conservateur du Musée  
des Beaux-Arts de Carcassonne

22, rue du Palais - Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, rue Voltaire  
Carcassonne

TOME XVI

26<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 1

PRINTEMPS 1963

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.

Compte Chèques Postaux N<sup>o</sup> 20.868 Montpellier.

# FOLKLORE

## SOMMAIRE

### DOCUMENTS

#### POUR SERVIR A L'ETUDE DU CHEVAL-JUPON

JACQUELINE HAUTEBERT

*Le jeu féodal du « Cheval-Mallet », cheval-jupon  
de St-Lumine-de-Coutais (Loire-Atlantique).*

\*\*\*

F. YDIER

*Récits de Vendée : le « Cheval-Mallet ».*

\*\*\*

MAURICE LOUIS

*Le « Chevalet » de Bellegarde (Gard).*

\*\*\*

JEAN GUILAINE

*Sur un cheval-drac de Septimanie.*

### NOTES

SIMONE BRISSAUD

*Folklore de la Montagne Noire Tarnaise :  
A propos d'un jeu très ancien.*

\*\*\*

JOSEPH MAFFRE

*La legenda del Lhaucet.*



### ECHOS

*René Nelli, Docteur ès Lettres (J. Guilaine).*



### BIBLIOGRAPHIE

*C. Seignolle : Folklore de la Provence (M. Louis).*

\*\*\*

*M. Csernyanszky : L'Art de la dentelle en Hongrie.  
(J. Guilaine).*

# DOCUMENTS POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU "CHEVAL-JUPON"

---

## LE JEU FÉODAL DU "CHEVAL MALLET"

Cheval-Jupon de Saint-Lumine de Coutais (Loire-Atlantique)

---

Au mois de Février 1682, l'archidiacre Binet, en visite paroissiale à Saint-Lumine-de-Coutais, petit village sis au bord du lac de Grandlieu, fut scandalisé de trouver dans un coffre de l'église, tout un attirail servant à un jeu étrange le jour de la Pentecôte.

Depuis 1540 environ, un divertissement mettant en scène un cheval blanc appelé cheval Mallet ou Merlet ou encore Merlette, mettait en liesse la population de Saint-Lumine qui aurait dû être uniquement préoccupée ce jour-là de la descente de l'Esprit-Saint sur les âmes. De quoi s'agissait-il donc et quels méfaits ou bienfaits pouvait répandre ce cheval de bois en des rites trop païens aux yeux du clerc visiteur ? C'était le jeu, ou « mystère » du Cheval Mallet que les paroissiens devaient « de tout temps immémorial servir en l'éral de l'esglise dudict saint-Lumine » en reconnaissance (disent les Archives Départementales) de la concession faite d'abord par le Duc de Bretagne et depuis par le Roi de France, son successeur, d'une tenue de marais et communs de Saint-Lumine et de Saint-Mars-du-Désert.

Redevance féodale depuis 1542, le jeu se déroulait ainsi. Le Dimanche précédant la Pentecôte, les nouveaux marguilliers du village allaient chercher les anciens en charge de l'année passée et tous se rendaient à la sacristie prendre possession du cheval Mallet. Je présente l'animal : fait de bois, un trou au milieu du corps permettait le passage de l'homme chargé de l'animer. Une petite jupe de lin entourant le cheval virevoitait à la moindre secousse. Neuf amis des marguilliers formaient le cortège. Une dalmatique de toile peinte, parsemée de fleurs de lys rouges et d'hermines noires était l'attribut de chacun des

compères. L'homme chargé du cheval revêtait la même dalmatique que les marguilliers, les pans retombant sur le cheval lui donnant la majesté nécessaire. Le cortège se formait : d'abord deux sergents de la juridiction portant à la main droite une baguette enrubannée et fleurie comme la verge sacrée des Druides. Derrière eux, s'avancait un marguillier porteur d'un bâton ferré aux deux bouts ; il se nommait « bâtonnier » pour la circonstance. Il soufflait de temps à autre dans un cor à corner ou « gustière ». Le cheval le suivait, maintenu par deux palefreniers d'occasion feignant à grand' peine de maîtriser la fouguese bête. Deux hommes armés d'épées simulaient une bataille durant la marche. Un joueur de veuze, deux tambours, un cornet à bouquins accompagnaient gaiement le cortège.

La veille de la Pentecôte, une grande partie du village suivait les marguilliers. Un chêne était déraciné qui devait faire office d'Arbre de Mai. En chantant la générosité du Seigneur qui faisait ce don, on garant l'arbre jusqu'au lendemain.

A l'aube de ce jour de Pentecôte, le cheval participait à la pose du chêne puis assistait pieusement à la Grand'Messe dans le banc seigneurial. A l'issue de la cérémonie, la place de Saint-Lumine était bruyante et gaie. Un cercle de 9 pieds interdit à toute personne étrangère au Jeu était, l'enceinte réservée au cheval qui faisait 9 fois le tour de l'arbre en embrasant l'arbre 3 fois tous les trois tours. Puis il caracolait joyeusement.

Après avoir crié trois fois « Silence », le bâtonnier entonnait la chanson des scandales aux 99 couplets. Tous les déboires, les événements plus ou moins tapageurs du village durant l'année entière y étaient soigneusement exploités et l'assistance se délectait de voir mis au grand jour les secrets de chacun en des termes souvent très crus. Neuf jeunes filles, agitant des rubans que le cheval s'efforçait de dérober, limitaient le cercle sacré de la danse. Les marguilliers ferraillaient encore, laissant libre cours à leurs instincts batailleurs.

Puis le cheval regagnait la sacristie où tous ses insignes et accessoires étaient déposés jusqu'à la Pentecôte suivante. Les Aveux concernant les marais de Saint-Lumins-de-Coutais relaient fidèlement chaque année le Jeu du Cheval Mallet et la chanson nouvelle. De plus, chaque nouveau marié de l'année devait fournir un jallon de vin et huit deniers de pain.

Cette cérémonie fut déconseillée et même interdite par l'Evêché, mais devant les réactions violentes des habitants de St-Lumine et leur volonté de continuer leur Jeu, on ferma les yeux.

En 1788, à la veille des événements qui devaient supprimer les droits féodaux, on révisa les Aveux mais sans en changer les clauses de façon sensible. A Saint-Lumine-de-Coutais, les habitants, protégés par les autorités, eurent toute liberté de procéder au Jeu du Cheval Mallet. Ils étaient très attachés à leurs croyances et à leurs usages, aussi lorsqu'en 1791 ils furent sommés d'arrêter la célébration du ministère comme « usage aussi ridicule qu'abusif et dispendieux », il y eut de grands remous dans notre modeste village. Les marguilliers furent convoqués pardevant le Procureur, le Syndic, le Notaire et la confiscation des instruments servant à l'exercice de ce droit féodal fut ordonnée. Il ne fallut pas moins de trente dragons et trente gardes nationaux pour saisir le Cheval Mallet et ses accessoires au vif mécontentement des habitants de Saint-Lumine.

Arrêté le cheval, confisqué les dalmatiques fleur-de-lysées, le bâton ferré aux deux bouts, la corne à corner, les épées, les deux tambours avec leurs baguettes. L'inventaire en fut consigné dans un procès-verbal.

Mait le dépôt confié à un des marguilliers ressortit... le lendemain, jour de Pentecôte. Ce dit marguillier n'ayant pu ou voulu résister à la fureur de la délégation venue faire pression sur lui après le départ des Gardes nationaux. La fureur des autorités ne connut alors plus de bornes. De quelle espèce donc étaient ces paysans constamment en opposition avec les Lois de l'Etat ? Il fallut un détachement de cheveau-légers pour... enlever le Cheval Mallet. Et ce fut la fin de ce jeu populaire qui a suscité tant de joies parmi la population de Saint-Lumine-de-Coutais.

A. de la Borderie pense que ce mistère est une imitation de certains exercices militaires dégénérés en divertissements populaires le jour de la Pentecôte. Autrement comment expliquer ce cheval, ce simulacre de combat, cette procession, ce déploiement de piques et de cris ? Nous ne contestons pas cette opinion mais nous trouvons curieux qu'un cheval soit, chez nous, le héros de tant de liesse. La légende dit bien qu'un cheval blanc, sellé et bridé, sortant du lac de Grandlieu, errait sur les routes de nos campagnes, obligeait les gens rencontrés à monter sur son dos pour ensuite les jeter dans les fontaines ou dans les moindres cours d'eau. Nous pouvons l'imaginer, la crinière flottant dans la nuit, les sabots sonnante sur les chemins, et aussi la terreur de l'homme ou de la femme choisie pour cette terrible chevauchée. Il n'y eut jamais de chevaux sauvages dans notre pays nantais, alors de quelle obscure et lointaine croyance nous est venu ce cheval joyeux, héros de tant de discussions, enjeu de tant d'enthousiasme ou de haine ?

L'origine de « Mallet » est incertaine. Il y a « mal » ou « mauvais » dans ce mot. Mais alors que le cheval sortant du lac de Grandlieu s'occupait à de malicieux passe-temps, le Jeu féodal n'en faisait qu'une source de plaisirs auxquels se mêlaient de confuses croyances païennes, génératrices de bienfaits pour la contrée.

Tel qu'il est, Tréteau et Terroir, groupe haut-breton de Nantes, a la joie de le présenter. Les membres du groupe affirment que pour eux le nom de Cheval Mallet est synonyme de merveilleux et le plus fidèle des compagnons.

---

Jacqueline HAUTBERT

## RÉCITS DE VENDÉE :

### LE CHEVAL MALLET <sup>(1)</sup>

St Benoît-sur-Mer (Marais du Sud) - St Philbert de Pont-Charrault (Bocage)

---

Parmi les animaux fantastiques qui tourmentaient le pauvre monde de Vendée, l'un des plus célèbres était bien le Cheval Mallet. C'était évidemment une bête diabolique, toute blanche, qui ne se montrait qu'après le coucher du soleil. Douce en apparence, elle s'offrait d'elle-même aux voyageurs attardés surpris par la nuit. Malheur à ceux qui, se fiant aux apparences, la montaient. A peine était-elle enfourchée, qu'elle s'élançait comme la foudre, traversait les buissons, les champs d'épines, les fondrières et ne s'arrêtait qu'au lever du jour, laissant plus mort que vif l'imprudent cavalier : un membre cassé, une « échauffure » mal placée entraînant une « mauvaise maladie », tel était le bilan de la nocturne chevauchée.

Il existait pourtant des préservatifs — mais voilà, fallait-il les connaître ? — qui permettaient d'échapper aux ruses maléfiques de cet infernal cheval.

Dans la région de notre grand fleuve préhistorique, le Lay, englobant particulièrement les cantons de Mareuil, Les Moutiers-les-Mauxfaits, Luçon, les peuplades ont toujours vénéré « la Pierre de Gargantua », dolmen situé au N.E. de St-Benoît-sur-Mer, en terre ferme. Gargantua l'utilisait comme « minche » lorsqu'il venait dans le pays faire sa partie de « *petits palets* ». Or, si Gargantua jouait aux « palets » par là, vous pensez bien que les habitants devaient y rôder et s'en donner à cœur joie car ce jeu a toujours été le péché mignon de la race poitevine et bas-poitevine, encore de nos jours. Aussi n'est-il point hasardeux d'affirmer que ce lieu recevait beaucoup de visiteurs et que, le soir, le vin aidant, nombreux villageois quittaient ce pèlerinage « en gaité », car cette pierre attirait les foules !... Et lui, le Cheval Mallet, au courant de la situation, devait-il jouer des tours pendables. Pourtant, si nous en croyons la

---

(1) Extrait du bulletin de la Société de Mythologie française. N° XLVII - Juillet-Septembre 1962 - pages 75-77. Avec l'autorisation de l'Auteur et de M. Dontenville, Président de la Société de Mythologie française.

tradition, maints joueurs avaient découvert un stratagème pour ne pas figurer en victimes : le matin de pèlerinage, avant le lever du soleil, ils cueillaient une poignée de trèfle, en frottaient la Pierre ; la bête se rassasiait vite de cette nourriture et, reconnaissante, les laissait tranquilles.

Il nous faut conter maintenant une autre version du Bocage où la christianisation a été très poussée. Pour éviter les maléfices du Cheval Mallet, il suffisait de porter sur soi une médaille dite justement « Médaille de St-Benoît » ou encore « Croix des Sorciers ». C'était un six-liards sur lequel était gravée la Croix de Dieu, avec l'effigie du soleil, dit-on.

On pouvait utiliser cette pièce de monnaie contre les démons d'ailleurs, mais elle était spécialement spécifique contre les démons d'ailleurs, mais elle spécialement spécifique contre les fureurs du Cheval Mallet. Aussi « les plus roublards » et il y en a de nombreux malins dans la race de chez nous, utilisaient-ils de bon cœur les services de la bête car ils possédaient la médaille magique pour s'en servir en cas de besoin.

En preuve, nous allons vous conter l'aventure d'un boquain des environs de Chantonay, exactement de Saint-Philbert de Pont-Charrault. Notre gars revenait « de son pied » de la foire de l'Oie — 5 lieues ! — De toute la journée, il avait chopiné, bien sûr, et vraisemblablement ses idées imprécises lui firent « enfler » un chemin creux qui n'était point le vrai. Ne s'y retrouvant plus, il errait dans le noir. A un carrefour, tout à coup, s'approcha de lui, sans bruit, un grand cheval blanc qui semblait vouloir se faire caresser...

— Té, l'a saouté la barrère, tche sacré ch'vaou !..

Mais quelques secondes après, subitement dégrisé, la réalité lui apparut :

— O lé l' ch'vaou Mallet, bé sûr !..

La peur le laisit un instant, mais la raison lui revenant, et se souvenant qu'il portait sur lui une médaille de St Benoît dont il connaissait la vertu, sa malice native vint à son secours.

— Y va bé t' béser, mon fi' d' garce !

Saisissant aussitôt la crinière de la bête, il sauta à califourchon sur son échine. Alors le cheval Mallet partit aussitôt d'un train d'enfer en cherchant à désarçonner le cavalier qui se cramponnait de toute son énergie.

Au bout d'un moment, fatigué d'être secoué dans tous les sens, il traça dans l'air un large signe de croix, puis arracha

de sa poche la fameuse médaille ; il l'éleva et parla alors à la monture calmée subitement :

— Cheval Mallet, au nom du Grand St-Benoist, maintenant tu vas m'obéir. I y' a bé longtemps que vu aller à Paris, tu vas m'y conduire incontinent, pi après tu me ramèneras près de ma bourgeoise... »

Frémissant mais obéissant, le cheval prit aussitôt la direction de la capitale et franchit les cent lieues dans le reste de la nuit ; au lever de l'aurore, monture et cavalier se promenaient dans Paris... Au soir, notre bonhomme prit le chemin du retour et quelques heures plus tard, le malin paysan retrouva sa maison et sa femme...

Et le cheval Mallet, libéré, regagna ses prairies mystérieuses pour repartir vers de nouvelles aventures.

Ce cheval blanc — qui pourrait être parfois une jument — est-il à l'origine de l'énigmatique question de notre enfance :

— Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV ?

Est-ce la raison des chevaux blancs que montent les grands hommes, les demi-dieux.

Dans un autre ordre d'idées, la légende explique-t-elle les fréquentes enseignes des hôtels :

#### AU CHEVAL BLANC

*On loue à pied et à cheval ?*

Il serait souhaitable que nos lecteurs disent ce qu'ils en pensent !

Enfin, il semble y avoir unité de personnage avec le cheveau-léger du marais de St-Jean de Monts qui, lui aussi, se laisse approcher et rend service.

**F. YDIER.**

## Le "CHEVALET" de BELLEGARDE (Gard)

---

Dans leur n° 20 (1), les « *Cahiers pédagogiques de l'Institut d'Etudes occitanes* » ont proposé à leurs lecteurs un schéma de recherches folkloriques concernant les fêtes et les réjouissances populaires et cité, à titre d'exemple, à propos des fêtes de Carnaval un texte en dialecte provençal tiré d'un chapitre de « *VIDA D'ENFANT* » de Baptiste BONNET, intitulé « *Lo Chivallet - Souvenir de Carnaval* ».

Baptiste Bonnet naquit à Bellegarde, dans le Gard, au milieu du siècle dernier, « sur cette frontière idéale qui, dit Alphonse Daudet, sépare le Midi des roseaux et le Midi des pierres ». Il fut, dans sa jeunesse, berger en terre d'Arles, sur les bords des étangs de Camargue et aussi, l'été, sur les roches du Luberon ; puis, toujours dans le même mas, il travailla successivement comme valet de ferme, charretier, laboureur, jusqu'au moment où, après la guerre de 1870, il « monta à Paris » pour y placer du vin, de l'huile, des livres. Il s'y préoccupa aussi de perfectionner son français demeuré jusqu'alors fort rudimentaire et publia quelques ouvrages en dialecte provençal que son ami et presque compatriote Alphonse Daudet ne dédaigna pas de traduire et de préfacer. Dans ses livres Baptiste Bonnet a conté sa jeunesse et brossé quelques tableaux pleins de charme et de poésie de la vie paysanne aux environs de Bellegarde, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le texte publié par « *les Cahiers pédagogiques...* » nous ayant paru d'une importance capitale pour l'étude du cheval-jupon en France, nous reproduisons ci-après la traduction qu'en a donné Alphonse Daudet.

B. Bonnet parle d'abord des plaisanteries faites par « les masques » (*li mourisco*), principalement dans les maisons où il y avait des filles à marier ; puis il poursuit :

« Cependant, d'ici, de là, d'amont, d'aval, dans toutes les rues, *piano piano* s'élevaient des bruissements de voix et un trainement de souliers à clous sur les pavés. C'étaient les *moresques*, les masques qui, par bandes, allaient de maisonnée en maisonnée, dans les veillées, où il y a des filles pour rire et faire des leurs.

« — Les *moresques* vont venir, les *moresques* sont là... ouvrez ! N'ayez pas peur, nous sommes les *moresques*.

---

(1) Premier trimestre 1963.

« Oh ! bandes joyeuses, bombances de rires éclatants, ripailles de gaité franche ! baisers dérobés dans le dos de la mère, serremments de mains cachés, ô pain savoureux des amoureux craintifs ! C'était tout cela, les moresques. Les travailleurs aux mains rudes mettaient l'habit d'un mousquetaire, d'un prince. Les fils de famille, les *pelots*, les *messieurots* s'habillaient en porte-faix, en forgerons, en maritornes et allez de rire. Qui diable n'aurait pas ri ?

« Tout d'un coup, venant du dehors, à la porte, on entendait un bruit de grelots et de sonnailles.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Le chevalet (2).

— Que veux-tu ?

— Gagner avoine.

— Comment t'appelles-tu ?

— Brise-écuelle.

— Ton autre nom ?

— Brise-Buissons.

— Allons tu es brave !

« Et la barre sautait, et le verrou jouait, et le chevalet entraînait en faisant des hennissements, des ruades et des cabrades indicibles.

« De peur, les enfants pleuraient en se cachant sous le tablier de leur mère, les petites filles se blottissaient sous la table ou dans les coins de la cheminée entre les jambes des vieux qui se chauffaient ; les jouvences, les fillettes et les jeunes femmes aussi s'encouraient dans la *dépense*, sous l'escalier, derrière la crédence, la huche, que sais-je moi ? Et les vieux et les vieilles en levant les bras criaient : « Ah ! de ces enfants ! n'ayez pas peur ». Cependant les moresques, protégés par les évolutions du chevalet, chuchotaient et faisaient leurs petites affaires d'amour en se délectant de quelques baisers timides. Alors le maître du chevalet faisait claquer le fouet.

---

(2) Le jeune homme qui fait le chevalet prépare une tête de cheval ou d'âne qu'il place au bout d'un bâton, puis avec une toile d'emballage ou encore une couverture de mule, il attache comme il faut la tête à laquelle il met des pointes d'oreilles, des grelots, des gourmettes, un licou, une queue de renard et des houppes. Le jeune homme se cache sous la toile ou la couverture en faisant l'échine d'âne ; il tient à la main un bâton qu'il brandille de temps en temps en s'incarnant autant qu'il peut dans la peau de l'animal qu'il représente. Le maquignon ou celui qui fait le maître porte un fouet, mène le cheval par une longe attachée au licou. (Texte d'Alphonse Daudet).

— J'ai besoin d'argent, disait-il, je veux vendre mon cheval ; qui en veut ?

— Combien en veux-tu ? faisait le maître de maison.

— Cent écus.

— Viédase !

— Vous dites viédase, brave homme que vous êtes ! mais vous ne l'avez pas bien vu ! Regardez-le, tenez : un cheval qui n'a pas un défaut, bon pied, bon œil, bonnes dents...

— Il est trop cher.

— Vous badinez, il est franc comme l'or. Un cheval qui mâche le pain, qui vit d'anchois et d'oignons en labourant la terre comme un mulet. Il est trop cher ? Qui tourne tout seul au bout du sillon et qui comprend et fait tout comme quel homme que ce soit ! Est-ce vrai, Noiraud ?

« Le cheval balançait la tête en faisant tinter les grelots. Le maquignon continuait :

— Allez, Monsieur, quand je vous dis qu'il est intelligent, vous pouvez le croire : il sait écrire, lire et pour compter, dis-leur qu'ils y viennent mon bon ! (*diga-li que venga, mon bon !*). Allons, Noiraud, combien sommes-nous de gens, ici ? Combien de filles à marier ? Veux-tu la jeune, la cadette ou l'ainée ?

« Et le chevalet en secouant la tête au bruit des gourmettes, comptait les gens, les filles à marier et, le plus fort, il ne manquait jamais de dire celle qui lui agréait le plus pour femme ; si bien que le maître de la maison en voyant un chevalet si instruit, si agile, sauteur et danseur, se disait, ma fiste : « J'aurai là le gendre que je cherchais... » et sur le champ l'affaire se traitait. Alors le maquignon défaisait le licou ; le maître cherchait le ratafia, le vin blanc, le carthagène ; et le chevalet s'en allait (non pas à l'étable) mais bien au salon où sa *câlîneuse* l'aidait à se dépêtrer de son harnachement et le payait de quelques bons baisers ».

Ce texte de Baptiste Bonnet (3) appelle quelques commentaires. Quoiqu'on en dise ou qu'on en pense, Bellegarde est une terre géologiquement, géographiquement et historiquement languedocienne et le fait qu'on y a parlé un dialecte d'Oc effectivement plus près du provençal que du languedocien ne change rien à cette vérité. On ne saurait en effet prétendre que la Wallonie ou le Canada sont des terres ethniquement françaises parce qu'on y parle le français.

Ceci dit, il est curieux de constater que le chevalet de

---

(3) Il faut rapprocher ce texte de celui de M. LOUIS : « La Mari-Llwyd du Pays de Galles » in « Folklore » N° 107, 1962, pp. 6-10.

Bellegarde ressemble étrangement à certains chevaux-jupons d'Europe Centrale, faits d'un bâton terminé par une tête de cheval, que Jean Baumel (4) a parfaitement décrits. Ce genre de cheval-jupon n'a pas été, à notre connaissance, habituel en Languedoc.

D'autre part, nous pensons que le rôle joué par le chevalet de Bellegarde, dans le texte de B. Bonnet, c'est-à-dire de permettre l'introduction de l'amoureux dissimulé sous les hardes du cheval, dans la maison de sa « *câlineuse* » est tout à fait fictif et que le cheval gardois était tout simplement un *cheval de quête*. Cependant avant d'en venir à l'examen de cette particularité il faut insister sur le fait que, dans certaines régions d'Europe Centrale, le cheval-jupon qui participait à la quête était parfois accompagné, lui aussi, par un maquignon. En effet, J. Baumel dit qu'au cours de la promenade de quête de lard, œufs, eau-de-vie, saucisson, avoine, « le cheval s'agitait, le conducteur lui donnait des ordres, des contre-ordres et le cheval ruait bien souvent. Quelquefois le cheval et le cavalier étaient accompagnés par un « *propriétaire* » qui, vêtu d'un habit à l'ancienne mode, faisait semblant de chercher à vendre le cheval, lui donnait des ordres et agissait à la façon d'un bouffon ». Mais ce jeu du « *propriétaire-maquignon* » ne semble pas avoir été très répandu et J. Baumel n'en fait mention qu'à l'occasion citée.

Pour ce qui est des quêtes de Carnaval en Provence, nous trouvons chez Van Gennep (5) la mention de tournées de quête par des jeunes gens masqués à l'époque de Carnaval dans les Hautes-Alpes. Il dit : « Une zone folklorique particulière est constituée par l'emploi pour se déguiser, d'un bâti recouvert d'étoffe, muni d'une tête de cheval et d'un bâton sur lequel le déguisé chevauche ; ce bâti est nommé *cheval-frusc* dans les Hautes-Alpes et en Provence, ailleurs en France cheval-frou. Plat et Peabody (6) ont donné pour Orpierre une courte description du scénario de ce divertissement (p. 354) ; mais Paul Plat m'en a envoyé ensuite une autre plus détaillée : « Autrefois, c'est-à-dire à la fin des quatre derniers jours de Carnaval, en général à la fin de février, il était organisé un *cheval-frusc*. C'était un mannequin en forme de cheval, en étoffe très légère, au milieu duquel un jeune homme très agile était placé. Ce cheval-figure faisait merveille. Un autre homme

---

(4) Jean BAUMEL : « Le Masque-Cheval ». La Grande Revue. Paris. 1954.

(5) Arnold VAN GENNEP : « Folklore des Hautes-Alpes ». G.P. Maisonneuve. Paris. 1946. p. 197 sq.

(6) « Folklore de la France méridionale (Hautes-Alpes) ». Revue Trad. Pop. T. XXVIII. 1913. pp. 351-361 et 458-466.

# “ FOLKLORE ”

---

Organe de la Fédération des Groupes Folkloriques  
de Langue d'Oc

---

SUPPLÉMENT AU TOME XVI

26<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 1

PRINTEMPS 1963

---

## CHRONIQUE DE LA FÉDÉRATION

---

### V<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1963

Favorisée par un soleil éclatant, l'assemblée générale statutaire de la Fédération des Groupes Folkloriques de Langue d'Oc (anciennement du Languedoc-Rouergue) a été tenue à Narbonne le 26 Mai 1963 avec un plein succès.

Étaient présents au grand complet les groupes ci-après, membres de la Fédération :

*La Gantieirello*, de Millau,

*Lou Brusse*, de Brioude,

*Terro Moundino*, de Toulouse,

*Lou Poutou de Toulouso*,

*Les Caddetous de la Flahuto*, de Toulouse,

*Les Isards de l'Ariège*, de Toulouse,

*La Cabreta du Haut-Rouergue*, d'Espalion,

*Le Groupe Folklorique du Gévaudan*, de Marvéjols,

*Lo Clapas*, de Montpellier.

Les groupes *l'Escloupeto* de Rodez et *la Respelido* de Villefranche-de-Rouergue, pris par d'autres engagements, s'étaient excusés. Quant au groupe *Rossinholet*, de Narbonne, il assurait les divers services de la réunion.

Madame Marthe PLA, présidente de « *Rossinholet* », assistée de M<sup>me</sup> et M. L. AMIEL, de M<sup>me</sup> ROUANET et de M. SALA, directeur de la *Maison des Jeunes et de la Culture* de Narbonne, en collaboration étroite avec M. AUTHIÉ, président de la *Maison des Jeunes*, M. CAMBIÈS, président du Syndicat d'Initiative de Narbonne et M. Marcel SOUQUET, président du Comité de la Foire-Exposition de Narbonne, avaient préparé avec beaucoup de soins les diverses manifestations de la journée qui se sont déroulées dans une atmosphère d'ordre et de joie, fruit d'une organisation sans défaut.

Que tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, qui marquera dans les annales de la Fédération, trouvent ici les remerciements et l'expression de la gratitude à laquelle ils ont droit.

\* \* \*

A l'arrivée des cars, vers 9 heures, les groupes qui avaient reçu par les soins de Madame PLA le programme détaillé de la journée, étaient attendus au Palais du Travail où diverses salles leur étaient réservées pour ranger leurs bagages et revêtir leurs costumes régionaux.

Dans le même temps, les Présidents et les responsables des divers groupes se réunissaient sous la présidence de M. Maurice LOUIS, Président de la Fédération, qui exposait rapidement les rapports moral et financier — adoptés à mains levées — et donnait connaissance des diverses questions intéressant la Fédération.

Parmi les décisions prises à l'unanimité, notons :

1°) Que la VI<sup>me</sup> assemblée générale 1964 se tiendra à BRIOUDE (Haute-Loire) ; l'organisation étant à la charge du groupe « *Lou Brusse* ».

2°) Le contact étant perdu avec le groupe « *La Lauzeta del Carcassés* » d'Alairac (Aude), Madame Marthe Pla, Présidente de « *Rossinholet* » est chargé de renouer des relations avec ce groupe ou son successeur.

3°) Au cours de la IV<sup>me</sup> assemblée générale, tenue le 7 Mai 1961 à MANE (Haute-Garonne), il avait été proposé aux Présidents des groupes constituant la Fédération d'étudier l'opportunité de modifier la dénomination actuelle de la Fédération et de la remplacer par celle de *Fédération des Groupes folklori-*

ques de Langue d'Oc, afin de lui permettre d'étendre son rayon d'action. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4°) L'adhésion à la Fédération du groupe « *La Respelido* », de Villefranche-de-Rouergue, est prononcée à l'unanimité.

Enfin, le Président, en sa qualité de Président national de la *Fédération nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture française*, remettait à M. Hubert COUGET la médaille de bronze qui lui a été attribuée, pour ses travaux de recherches sur le folklore toulousain, par la *Renaissance française*.

\* \* \*

Vers 10 heures eut lieu l'audition des candidats aux divers diplômes de la Fédération, le passage des groupes devant le jury, sur la scène de la grande salle de gymnastique du Palais du Travail étant assuré par M. PERRON, infatigable animateur et Vice-Président de la Fédération.

Ont été jugés dignes du *BREVET DE DANSEUR* :

De LA GANTIEIRELLO (de Millau) :

M<sup>lle</sup> Monique NOURIGAT

M. Michel MATHEVET.

Du BRUSSE (de Brioude) :

M<sup>lle</sup> Paulette CHANTEL

MM. Joseph BEAUD

Henry BERNARD.

De TERRO MOUNDINO (de Toulouse) :

M<sup>lles</sup> Monique GOULPIÉ

Christiane ALVAREZ

Marie-José ROQUES

De LOU POUTOU DE TOULOUSO :

M<sup>lles</sup> Liliane CLAVET

Francette GOUZENNE

MM. Jacques MARION

Jacques VASSAL

André VERGNES.

De LES ISARDS DE L'ARIEGE (Toulouse) :

M<sup>lles</sup> Danièle LOO

Marie-Louise LOO

Anne TOUGNE

MM. Michel TAP

Christian DUPLA

Du GROUPE FOLKLORIQUE DU GEVAUDAN (Marvejols) :

M<sup>lles</sup> Christiane DERANIERI

Gilberte GINESTY

M. Olivier PORTAL.

En outre, le jury a décerné :

1°) un diplôme de *MENETRIER DIPLOME DE LA FEDERATION* à Monsieur René DUPUY, du Groupe *Les Isards de l'Ariège*.

2°) Un *PREMIER PRIX* à trois costumes présentés par le groupe « *Lou Brusse* ». Il s'agit de costumes originaux de la région dite de la Ribeyre, c'est-à-dire la Vallée de l'Allier, au sud de Brioude et au nord de Langeac. Ce sont des costumes qui se portaient vers la fin du siècle dernier. Ce qui caractérise surtout le costume féminin, c'est la coiffure dite « *tarinou* » (petite terrine) en feutre noir, ornée de velours et de perles.

Les bijoux présentés étaient : « *l'esclavage* » sorte de collier agrémenté d'une ou de trois plaques en or émaillé ; deux exemplaires de « *St-Esprit* », sorte de pendentif en forme de croix, l'un émaillé, l'autre en forme de croix huguenote avec des pierres jaunes d'Auvergne ; boucles d'oreilles et pendentifs.

Ces costumes primés étaient authentiques et la propriété des familles des porteurs :

— Madame MOING Guy, née Massebeuf, qui portait avec une rare élégance un magnifique costume avec « *St-Esprit* » en pierre d'Auvergne, boucles d'oreilles et pendentif.

— Mademoiselle BARRET Michèle, dont le costume était agrémenté d'un « *esclavage* » à trois plaques et un « *St-Esprit* » émaillé.

— Monsieur Jean-Jacques BARRET.

\* \* \*

Vers midi, tandis que les membres des divers groupes se rendaient à la cantine scolaire Jules-Ferry, les Présidents et responsables des groupes, se rassemblaient à la Mairie, où la municipalité représentée par M. ROUGÉ, maire-adjoint, représentant M. VALS, député-maire absent, assisté de MM. SOULIER, LAGRANGE et PUJOL, conseillers municipaux, offrait un vin d'honneur à la Fédération, au nom de la Ville de Narbonne.

M. ROUGÉ, dans une allocution fort amicale, souhaitait à la Fédération la bienvenue dans cette ville, tandis que Monsieur M. LOUIS remerciait de l'accueil si chaleureux qui lui

était fait et que chacun levait son verre à la prospérité de Narbonne et de la Fédération.

Les groupes se retrouvaient à la cantine Jules-Ferry où un repas aussi succulent que copieux leur était offert par la Foire-Exposition.

Il est superflu d'insister sur l'ambiance de gaité exubérante qui régnait dans cette salle où 280 convives — jeunes et aussi moins jeunes — étaient rassemblés, groupes mêlés et confondus au gré des sympathies et au hasard des rencontres, qui réalisaient ainsi l'un des objectifs essentiels de la Fédération : se rencontrer, se connaître et s'estimer, échanger des idées et communier dans l'amour de notre France d'Oc.

Puis, à 15 heures, les cars ramenaient les groupes au Palais du Travail pour la mise en place du défilé qui se déroulait à travers la ville jusqu'à la Foire-Exposition au milieu d'une foule dense massée sur les trottoirs et qui ne ménageait pas les applaudissements.

Sur le podium de la Foire, les groupes devaient présenter les meilleures danses de leur répertoire en deux séries, l'une en matinée, l'autre en soirée afin de laisser à chacun un laps de temps suffisant pour exécuter leur programme et permettre aux groupes venus de fort loin de repartir à leur gré et aux autres d'aller rendre visite à Narbonne-Plage.

C'est ainsi que :

*Le Groupe folklorique du Gévaudan* (Marvejols),

*Le Brusse* (Brioude),

*Les Caddetous de la Flahuto* (Toulouse),

*Les Isards de l'Ariège* (Toulouse),

et *La Cabretto du Haut-Rouergue* (Espalion)

eurent les honneurs de l'après-midi devant un auditoire qui bravait les ardeurs du soleil et que

*La Gantieirello* (Millau),

*Le Poutou de Toulouso*,

*Terro Moundino* (Toulouse),

et *Lou Clapas* (Montpellier),

ouvraient les festivités de la soirée avant la 2<sup>me</sup> partie consacrée à un spectacle de variétés, organisé par la Foire.

Entre temps, 180 repas étaient encore offerts par la Foire-Exposition et servis à la cantine Jules-Ferry aux groupes restés pour assurer le spectacle de la soirée.

Il fut difficile d'arracher les jeunes à l'attraction de la Foire et au spectacle de variétés et ce ne fut que fort tard, dans la soirée, que les derniers cars quittèrent Narbonne.

\* \* \*

Il convient de souligner encore l'excellente organisation de cette journée dont tout le mérite revient à Madame PLA et ses collaboratrices, Mesdames AMIEL et ROUANET, et à M. CAMBIÉS, et à tous les membres de *Rossinholet*, qui ont su trouver en MM. SALA et AUTHIÉ ainsi qu'en divers membres dirigeants de la Maison des Jeunes et de la Culture des appuis précieux et dévoués.

Nous n'aurions garde d'oublier la Municipalité, le Syndicat d'Initiative et le Comité de la Foire-Exposition de Narbonne, ainsi que tous ceux, plus obscurs qui, à leur poste respectif, ont participé à l'œuvre commune et ici, nous pensons tout particulièrement au personnel de la cantine Jules-Ferry qui a été fortement à la peine.

Que tous soient remerciés de la part qu'ils ont prise à la réussite de cette magnifique journée et qu'ils soient assurés que tous ceux de la *Fédération des Groupes Folkloriques de Langue d'Oc*, qui étaient à Narbonne le 26 Mai 1963 ne les oublieront pas de sitôt.

Notons enfin que le Comité de la Foire Exposition et la Municipalité de Narbonne ont fait transmettre au Président de la Fédération leur satisfaction et leurs remerciements quant à la tenue des différents groupes participant aux manifestations du 26 Mai 1963.

## La Fédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture Française au Tombeau du Soldat inconnu à Paris

le 3 Juillet 1963

---

Le 3 Juillet, les Parisiens pouvaient voir sur la place de l'Etoile à l'entrée du tunnel conduisant au terre-plein de l'Arc de Triomphe tout un essaim de gentilles *lambescaines* et de *tambourinaires* provençaux qui attendaient le moment d'être admis, comme prévu, près de la Dalle sacrée, pour déposer sur le tombeau de l'Inconnu une branche d'olivier de Provence aux couleurs du « *Galoubet* », groupe folklorique de Lambesc, dans les Bouches-du-Rhône.

En effet, « *lou Galoubet* », revenant de Calais sous la conduite de M. SAULT, son jeune et actif président-fondateur, et faisant étape à Paris, avait tenu à déposer sous l'Arc de Triomphe, ce symbole de paix, apporté tout exprès de sa Provence natale.

Le Président et le Directeur de la Fédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture française, respectivement MM. Maurice L.A. LOUIS et Pierre GORON, s'étaient joints aux dirigeants du « *Galoubet* » et autres personnalités parmi lesquelles MM. HOSTACHE, ancien député des Bouches-du-Rhône, MARTIN-GAUBERT Louis, adjoint au maire de Lambesc, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-18 et 1939-45, vice-président d'honneur du « *Galoubet* », et GIRARD Martial, officier de la Légion d'honneur, Médaille Militaire et de la Résistance, vice-président du « *Galoubet* ».

Après le dépôt de la branche d'olivier et de la réanimation de la Flamme par un groupe de mutilés de guerre et le retour sur le trottoir faisant l'angle de l'Avenue des Champs-Élysées, M. Maurice LOUIS procédait, face à l'Arc de Triomphe, à la remise à M. SAULT de la médaille de bronze à lui décernée par la *Renaissance Française*, tandis que les jeunes filles du « *Galoubet* » offraient aux Présidents et personnalités venues accompagner le groupe, des poupées magnifiques vêtues de répliques exactes des costumes du groupe, confectionnées par les dames de Lambesc.

Puis, après de multiples photographies et accolades, tout le monde prit place dans le car pour se rendre 5, rue des Saussaies au siège social de la Fédération, au café tenu par M. Lucien COSTE, Président de « *la Bourrée* », groupe folklorique des originaires auvergnats de Paris et Vice-Président de la Fédération. Là, après une vibrante « *Coupo Santo* » entonnée à pleine voix, quelques paroles furent prononcées par Messieurs SAULT, GORON et LOUIS ; puis tandis que se dispersaient les membres parisiens de la Fédération, le groupe « *Lou Galoubet* » s'en allait rejoindre son cantonnement à Courbevoie.

---

### ADHÉSIONS NOUVELLES

1°) Le 4 Juillet 1963, le Président de la *Fédération des Groupes Folkloriques de Langue d'Oc* recevait de Monsieur BALALUD, Président du groupe folklorique « *Joventut* » de Perpignan, une demande d'adhésion de son groupe à la Fédération. (Parrain : *Lo Clapas*, de Montpellier).

2°) Le 6 Juillet 1963, le groupe folklorique de Lambesc (B.-du-R.), demandait, par la voix de son Président, M. SAULT, à adhérer à la *Fédération des Groupes Folkloriques de Langue d'Oc*. (Parrain : *M. Pierre Goron*). Ce groupe appartient déjà à la *Fédération Nationale des groupes folkloriques pour la Culture française*.

Ces deux adhésions qui permettent à notre Fédération de prendre pied en Roussillon et en Provence, sont pour nous d'une importance capitale, et elles marquent une étape décisive dans le développement de la Fédération dans le Midi de la France. Nous espérons qu'elles seront suivies de nombreuses autres et que notre assemblée générale de 1964 verra, réunis à Brioude, des représentants de toutes les provinces méridionales.

M. L.

---

MEMBRE de la Fédération des Groupes Folkloriques de Langue d'Oc, as-tu pensé à renouveler ton abonnement à « FOLKLORE » ?

habillé d'un maillot de toutes couleurs, appelé *Arlequin* marchait devant le *cheval-frusc* et le menaçait de son épée, mais il ne pouvait se défendre contre lui, ni courir assez vite pour se sauver, bien qu'il fut choisi parmi les plus forts coureurs ; il se courbait un peu et le cheval sautait par dessus. Des « cochers » poursuivaient le cheval échappé avec leurs fouets qu'ils faisaient claquer de belle façon. Le *cheval-frusc*, en gambadant, en sautant murs et fossés, tombait quelquefois. Alors « le forgeron », suivi de ses aides, arrivait au galop pour ferrer le cheval. Celui-ci laissait poser le fer, puis d'une ruade renversait tout le monde dans le bourbier, en ayant bien soin de choisir un bon endroit pour cela. Une foule de masques suivait le cheval, déguisés en charlatans, en vendeurs de toute sorte, chaque troupe simulant un métier ou un état ».

Notons que, d'une part il n'est pas précisé dans ces lignes qu'il s'agisse d'un *cheval de quête* et que, d'autre part la notion de cheval sauvage que nous nous sommes efforcé depuis longtemps déjà de mettre en évidence en d'autres circonstances (7) est ici nettement accusée.

Van Gennep poursuit : « Cette description relative surtout à Orpierre, valait aussi plus anciennement, avant leur dépeuplement, pour les communes de Lagrand et de Nossage-et-Bénévent. La description suivante vaut pour Laragne, Saléon et Trescléoux : « Le dernier dimanche avant le Mardi-Gras, un cheval tout enguirlandé appelé *cheval-frus*, monté par un écuyer bien habillé, parcourt le pays suivi des ânes du pays lâchés à cette occasion ; les jeunes gens et les jeunes filles passent dans les maisons et se font donner des œufs « pour faire sauter l'omelette ». Quelquefois au lieu d'un cheval véritable, l'*analcade* est conduite par une sorte de mannequin et c'est un jeune homme qui fait le cheval, rue de tous côtés et conduit les ânes ».

Notons ici la mention d'une quête d'œufs par les jeunes gens et aussi l'indication d'un *cheval réel et monté* qui participe à l'opération. La cavalcade des ânes (ou « *analcade* » suivant le terme employé par l'auteur) ne devait pas manquer de pittoresque.

Continuons la citation de Van Gennep : « A ces localités s'en ajoute une autre qui reste isolée, car mes enquêtes en Queyras n'en ont procuré aucune autre parallèle : *Molines-en-Queyras*. Autrefois la jeunesse organisait des mascarades et parcourait les villages, allant de porte en porte dans les veillées, faisant quelques tours de danse, se livrant à des ébats comiques.

---

(7) M. LOUIS : « Le chevalet montpelliérain. Noble jeu ou danse magique ? ». « Folklore ». 1959. N° 94 pp. 3 à 24 et N° 95 pp. 3 à 13.

Le maître de la maison se faisait un plaisir d'offrir à boire. Parfois les bandes masquées se rendaient aussi dans la commune voisine. Il y avait quelquefois des travestis avec d'anciens costumes qui ne manquaient pas de pittoresque. L'on voit souvent dans ces mascarades des *chevaux-de-jupon* qui obtiennent toujours le plus vif succès (8) ». Ici pas de quête au sens propre du terme, semble-t-il.

Van Gennep ajoute : « Les mascarades étaient de règle aussi dans la haute vallée de l'Ubaye, mais on ne signale pas de cheval-frusc ».

Dans son « Manuel... » (9), Van Gennep parlant des quêtes et mascarades à l'occasion du Carnaval à travers les provinces françaises ne mentionne nulle part — à l'exception des cas cités plus haut — la participation de chevaux-jupons à des quêtes masquées. Quant à J. Baumel, il ne fait pas non plus allusion à des chevaux de quête en France, mais parle des chevaux de quête étrangers et en particulier de la Mari-Llwyd (10) du Pays de Galles, des chevaux de Padstow et de Minnehead, etc.

F. Benoit (11) reprend les informations données par Van Gennep en ce qui concerne la Provence et auxquelles il n'ajoute rien. Toutefois, s'il ne fait aucune mention de chevaux de quête, il dit cependant : « *L'offrande au cheval*, en Provence, est toujours de rigueur, en vue de l'apaiser ». Il n'est nulle part question du maquignon cherchant à vendre le cheval.

Notons enfin le texte ci-après de Malaussène (12) dont nous devons la communication à Marcelle Mourgues : « Au programme des réjouissances (du Carnaval d'Aix-en-Provence) on voyait encore l'amusement du Cavaoufrust, qui constituait au sein de la capitale de Provence un jeu de haut goût. (Un refrain, très populaire à Aix et que Bizet a inséré dans l'Arlésienne, de nos jours encore souligne la grande part que prenait à ce divertissement une des personnalités les plus marquantes de l'époque « Madame de Limagne »...). Au nombre des fêtes provençales organisées à l'occasion de la fermeture de l'Exposition Coloniale de Marseille (15 Novembre 1906) figurèrent

---

(8) J. TIVOLLIER : « Molines en Queyras ». Lyon. 1913.

(9) « Manuel de Folklore français contemporain ». Picard. Paris. T. I. Vol. III. 1947. pp. 883 sq.

(10) Cf. M. LOUIS. Op. cit.

(11) « La Provence et le Comtat-Venaissin ». Gallimard. Paris. 1949, pp. 325 sq.

(12) « Saint Jeannet ». 1909. p. 19.

dans un cortège reconstitué de l'époque du roi René, les chivaou-frus venus d'Aix.

Dans notre modeste village, cette récréation ne pouvait revêtir qu'une forme plus banale : nos gars recouvraient d'un drap traînant un long roseau muni à la plus forte extrémité d'une tête de cheval grossièrement figurée. Puis, masqués et déguisés eux-mêmes, ils enjambaient ce pseudo-coursier et, au grand trot, ils allaient surprendre et intriguer les habitants des lieux circonvoisins.

Que doit-on déduire de ce qui précède ? Tout d'abord, il faut constater l'existence d'un *cheval de quête à Bellegarde*, alors qu'on n'en connaît pas ailleurs en Languedoc (12), bien qu'il en ait été signalé en Provence. Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas avec le cheval-jupon de Bellegarde — à qui Baptiste Bonnet donne, non pas le nom provençal de *chivaou-frusc*, mais bien le nom languedocien de « *lo Chivalet* » — d'un masque-cheval du type classique en Languedoc (cheval de carton dans lequel s'introduit un danseur), mais simplement d'un bâton terminé par une tête de cheval et recouvert d'une couverture sous laquelle se glisse un porteur qui imite la démarche et les allures de l'animal, comme par exemple les chevaux de Klibna en Tchéco-Slovaquie.

Enfin, s'il n'y a aucune raison de taxer Baptiste Bonnet d'inexactitude, on doit cependant penser que l'explication qu'il donne du rôle du « chivalet » de Bellegarde est quelque peu poétisée.

#### M. LOUIS

*Professeur d'Ethnographie  
à l'Ecole Supérieure  
d'Etudes Chorégraphiques de Paris.*

---

(12) Il ne faut, bien entendu, tenir aucun compte du chevalet de Mèze (Hérault) qui est devenu une entreprise privée, d'exhibition de la danse du chevalet languedocien (type de Montpellier), en tous lieux et à toutes occasions favorables, ayant pour but une quête personnelle en dehors de toute intention, ou signification ou intérêt folkloriques. Cette initiative qui est purement et uniquement un spectacle à buts lucratifs a été imitée ces temps derniers à Sète et dans d'autres localités du sud du département de l'Hérault.

## Sur un CHEVAL-DRAC de Septimanie

---

Dans le cadre des études publiées dans notre revue et consacrées aux animaux fantastiques — et plus particulièrement au cheval — nous nous proposons de faire connaître un mythe de cheval-dragon dont nous avons retrouvé trace dans la région de Narbonne. Le hasard de nos recherches de bibliographie archéologique concernant la préhistoire récente du Languedoc Occidental, nous a en effet mis en présence d'un texte d'intérêt folklorique certain. L'étude d'où est tiré le passage qui va suivre se rapporte à une riche grotte sépulcrale chalcolithique située à 3 kilomètres à l'ouest de Narbonne, au tènement de Cap-de-Pla, sur la rive droite et à environ deux cents mètres du lit actuel du ruisseau de Veyret. Cette excavation porte le nom de Trou de Viviès. Dans la relation des fouilles qu'y opérèrent Th. et Ph. Hélène, ces auteurs n'oublièrent pas de mentionner la légende qui restait attachée à cette cavité (1). Eux-mêmes tenaient ce récit d'un article anonyme paru dans un numéro du Courrier de Narbonne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous le reproduisons ci-après :

« ... Au commencement de ce siècle, le Trou de Viviès, défrayait pendant les veillées de l'hiver quelques-uns de ces mystérieux récits qui resserraient autour de l'âtre à demi-éteint le cercle effrayé des enfants et même des grandes personnes ; l'on disait qu'il servait de refuge à une bande de brigands, qu'il était hanté par des sorcières, on parlait d'apparitions fantastiques, de fantômes, de revenants et surtout d'un *cheval fabuleux* qui était la terreur des enfants ; l'on assurait que ce monstre sortait à l'entrée de la nuit, qu'il enlevait et plaçait sur son dos, l'un après l'autre, tous les enfants errants et que sa croupe d'une taille ordinaire s'allongeait et pouvait recevoir dix enfants et même plus ; et il les emportait ensuite dans le Trou de Viviès où ils disparaissaient à jamais... » (2).

\* \* \*

Le thème du cheval-drac n'est pas inconnu en Languedoc et présente par ailleurs — comme a bien voulu nous le confirmer

---

(1) Th. et Ph. HELENA : « La caverne sépulcrale du Trou de Viviès à Narbonne », Butlletí de la Associació catalana d'Antropologia, Etnologia i Prehistoria. Vol. III. 1925. p. 7.

(2) « Les Bandits du Trou de Viviès », dans le Courrier de Narbonne du 9 Juin 1892.

René Nelli — un caractère à peu près universel. L'intérêt de cette notule réside toutefois dans le fait que dans l'inventaire statistique des superstitions audoises consacrées aux êtres malins, les animaux n'occupant qu'une place médiocre (3). Il semble en effet que la mentalité populaire se soit surtout développée autour du thème du Diable, des Fées, Enchantées, Demoiselles et autres Mitounes.

Il ne nous paraît donc pas inutile d'insister sur ce cheval-dragon dont la signification de bête magique et de croque-mitaine n'est pas sans analogie, par exemple, avec le cheval-mallet vendéen (4).

Quant à la chronologie de ce thème septimanien, notons que l'auteur signale combien la légende était en vogue au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela devait s'être, pensons-nous, maintenue à la fin de ce même siècle pour que ce même auteur la raconte avec une telle exactitude. Par contre Th. et Ph. Hélène, qui rédigeaient leur note en 1924, ont dû avoir recours à ce document de 1892 pour la signaler, marque probable d'une disparition sous la Première Guerre Mondiale, ce qui s'est déjà vu pour bien d'autres légendes.

Jean GUILAINE.

---

(3) U. GIBERT : « Légendaire audois des Eaux », « Folklore », N° 99, automne 1960, p. 12, signale le veau qui hante les rives du ruisseau de Lille à Hounoux. De même, les brebis et les béliers ne sont souvent que les transpositions animales du diable.

(4) F. YDIER : « Récits de Vendée : Le Cheval-Mallet », Revue de Mythologie. Juillet-Septembre 1962, p. 75-77 ; supra p. 4-6.

## A PROPOS D'UN JEU TRÈS ANCIEN

---

L'ouvrage de Melnikov Petcherski « Dans les Forêts », publié en Russie en 1875 et dont la traduction française a paru chez Gallimard en 1952, est une mine de renseignements ethnographiques : il peint les mœurs et croyances des paysans de la région de Nijni-Novgorod, gardiens fanatiques des rites ancestraux, du temps où les hommes adoraient « le terrible Tonnerre tonitruant », « la Terre humide », et leur fils « Iarilo », dieu du feu et fils du soleil.

Un de ces rites a particulièrement retenu notre attention. Il se célébrait la nuit de la Radounitza, fête des morts et fête de la végétation tout à la fois. Cette nuit-là, toute la jeunesse assemblée chante et mène la ronde sur les prairies, en l'honneur de Iarilo qui fait pousser le blé, épanouir les fleurs, chanter les oiseaux, accourir les rossignols, et qui est aussi le dieu de l'amour.

« On entendait de tous côtés les cris : « A la course ! Au bout de chandelle ! » Alors commençait le jeu bien connu, le jeu antique, vieux comme le monde slave. Les belles filles et leurs bons amis se mettaient par couples et l'un des garçons, désigné par le sort, se plaçait en avant de tous :

— Je brûle ! Je brûle ! criait-il.

— Que dis-tu ? demandait la jeune fille du dernier couple

— Je veux une belle fille, répondait-il.

— Laquelle ?

— Toi, ma mie !

Le couple s'enfuyait et le garçon attrapait son amie.

C'était là un vieil usage. Nestor le décrivait déjà : « Ils se réunissaient pour les grands jeux et danses et là ils enlevaient leurs femmes, chacun celle avec laquelle il s'était entendu ».

Or, un jeu très connu, il y a encore une quarantaine d'années dans la vallée du Thoré, au versant nord de la Montagne Noire, rappelle par beaucoup d'égards celui que nous venons de citer dans les termes mêmes de Melnikov-Petcherski. Les enfants ou jeunes gens se mettaient en colonne, deux par deux.

de préférence garçon et fille ensemble ; mais aussi bien, quand il s'agissait des plus jeunes, le jeu se jouait entre filles ou entre garçons seulement. Un meneur de jeu se plaçait seul en tête de la colonne, tournant le dos aux autres, et criait : « Un, deux, trois, cavaliers partis, feu ! » Alors les deux derniers de la colonne s'élançaient, un de chaque côté, essayant de se rejoindre en avant de tous, en décrivant chacun un arc de cercle, tandis que le meneur de jeu tentait d'attraper l'un d'eux, de préférence la fille, s'il était lui-même un garçon, et inversement. Le couple qui s'était reformé prenait la tête de la colonne et, le joueur solitaire prenait la place de meneur de jeu.

Il est permis de se demander si nous n'avons pas là le reste d'un usage ancien qui aurait peut-être ses origines dans la religion solaire, Iarilo étant fils du soleil et dieu de ce feu invoqué dans notre jeu régional.

Les spécialistes des jeux anciens de l'Aude et de l'Ariège que nous avons rencontrés ne connaissent pas la moindre trace d'un tel jeu, alors qu'il était très répandu dans le Sud du Tarn. Pour formuler une hypothèse avec plus de précision, il faudrait savoir si dans d'autres régions de France ou d'Europe on a relevé une tradition de ce genre. Des amis originaires du Sud de la Russie nous ont dit que dans leur région un jeu analogue était en usage il y a une cinquantaine d'années.

**Simone BRISSAUD.**

## LA LEGENDA DEL LHAUCET

---

*Un cop era fasio calor coma vei, mas i a pla temps d'aco, lo monde ségaban e la susor lor ratjaba de pertot. Sul tard eran cansatz.*

*Lo Diaplé que se passejava per aquí, perque sabetz que si Nostre Senhe l'a forabandit del Cel, l'i a permes de rondinejar sus terra per nos esprobar.*

*Le Diaplé dounc se penset : « Aquí de monde que son pla ablasigatz sioi segur qu'un res los faria cabussar e que podria far la plega. Vau lor far una paor coma n'an pas jamait aguda e quand serant espaventatz serant madurs et podrai los quelher ».*

*Sus aco amolonet tot un fum de nivols que venian de tot costad e semblaban voler se butassejar. « Per acaba l'espaurugal te vai far un rembalh coma l'infer n'a jamait ausit ».*

*Mas Nostre Senhe oc sapiet e se diguet : « Es entendu que debi daissar far lo Diaplé ço que vol sus terra mas cado cop que voldra far de bruch per espaventar los omes, ieu los avertirai ».*

*Alavetz se passet quicom que le Diaplé abia pas previst : cada cop que volia far lo bruch, un moment avans un lampet de foc anonçava al monde que quicom anavo petar.*

*Es desumpei aquel jorn que lhaousejo avans de tronar. Le lhauset es alucat per la man de Diu per nos avertir del troi, obra del Diaplé.*

---

## LA LEGENDE DE L'ECLAIR

Un jour qu'il faisait chaud comme aujourd'hui, mais il y a bien longtemps de cela, les gens moissonnaient et la sueurs leur coulait partout. Sur le tard, ils étaient fatigués.

Le Diable qui se promenait par là, parce que vous savez que si Notre Seigneur l'a chassé du Ciel, il lui a permis de vagabonder sur la terre pour nous éprouver.

Le Diable donc pensa : « Voilà des gens qui sont bien harassés, je suis sûr qu'un rien les ferait trébucher et que je

pourrais m'emparer de tout. Je vais leur faire une peur comme ils n'en ont jamais eue et lorsqu'ils seront épouvantés ils seront prêts et je pourrai les cueillir ».

Là-dessus il ammoncela toute une masse de nuages qui venaient de tous côtés et qui paraissaient voler en se poussant. « Pour achever l'épouvante je vais te faire un remuement comme l'enfer n'en a jamais entendu ».

Mais Notre Seigneur l'apprit et se dit : « Il est entendu que je dois laisser faire le Diable à sa guise sur la terre, mais chaque fois qu'il voudra faire du bruit pour épouvanter les hommes, je les avertirai ».

Alors il se passa quelque chose que le Diable n'avait pas prévu : chaque fois qu'il voulait faire le bruit, un moment avant, un trait de feu annonçait aux gens que quelque chose allait péter.

C'est depuis ce jour qu'il fait des éclairs avant de tonner. L'éclair est allumé par la main de Dieu pour nous avertir du tonnerre, œuvre du Diable.

*(Recueilli au domaine de Roques-Argentières, commune de Ladern, Aude.)*

**Joseph MAFFRE.**

*Avez-vous payé votre cotisation  
pour 1963 ?*

## René NELLI, Docteur ès Lettres

La mode actuelle est aux thèses « œuvres de jeunesse ». Quelle image plus courante que le jeune universitaire s'attendant tout de suite au sujet magistral qui lui permettra quelques années après de recevoir le grade de docteur, voyant s'ouvrir ainsi devant lui portes de la carrière ?

Ce n'est pas sur cette impression que nous resterons lorsqu'il est question de René Nelli. Son entière indépendance d'esprit n'a pas manqué de l'orienter hors des sentiers du conformisme. Il a d'abord réalisé son œuvre : œuvre poétique d'abord qu'il poursuit toujours avec autant de délicatesse, œuvre d'érudition surtout dont les fondements sont l'ethnographie et la philologie. Il serait vain de citer ici une bibliographie de ses ouvrages. Pour nous il est avant tout celui qui assume la responsabilité morale de « Folklore » depuis sa fondation, en 1938, par le Colonel F. Cros-Mayrevieille. Ainsi, après avoir mûri, presque une vie durant, ses théories sur l'Amour, l'Albigéisme, la Langue d'Oc, René Nelli nous donne, dans son doctorat d'Etat, une somme d'idées et de matériaux qui synthétise, en un véritable couronnement de carrière, l'œuvre de son existence.

« L'Erotisme des Troubadours » (1) en constitue la pièce maîtresse ; « Le Roman de Flamanca » le sujet annexe. Après une longue soutenance près la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse, notre ami a reçu le grade de Docteur-ès-Lettres, avec la mention très honorable.

Le jury comprenait M. le Doyen Godechot, Professeur d'Histoire Contemporaine ; M. le Doyen Bastide, Professeur de Philosophie ; MM. les Professeurs Wolff (Histoire du Moyen Age), et Segui (Philologie), tous rattachés à la Faculté précitée ; M. le Professeur Camproux, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Montpellier, et M. le Professeur De Gandillac (Philosophie médiévale), de la Sorbonne.

Nous adressons nos vives félicitations à celui dont le travail constitue désormais une des bases les plus sûres de l'ethnographie méridionale.

Jean GUILAINE.

---

(1) Privat, éditeur, Toulouse. 1963.

## BIBLIOGRAPHIE

---

Claude SEIGNOLLE : *Le Folklore de la Provence*. G.P. Maisonneuve et Larose. Paris. 1963.

La firme Maisonneuve et Larose, poursuivant la réalisation de son programme d'édition de documents folkloriques de tous les pays, dans lequel elle s'est en quelque sorte spécialisée, vient de publier un nouveau volume de Claude SEIGNOLLE consacré au folklore de Provence. Ce livre fait suite au « Folklore du Languedoc » du même auteur, publié en 1960 par la même maison.

Les départements du Midi de la France sont particulièrement favorisés car, au cours des dernières années, plusieurs livres dûs à des folkloristes éminents ont été réalisés et une masse considérable de documents ont été ainsi mis à la disposition des spécialistes.

Tenter l'analyse du travail de Seignolle est, comme pour l'ouvrage signalé ci-dessus, une tentative sans possibilité de réussite tellement il est « bourré » de faits précis, où chaque ligne porte et où il faudrait tout citer. Il convient aussi de noter que Seignolle a su s'entourer d'une quantité considérable d'informateurs appartenant à toutes les classes sociales et de toutes formations intellectuelles, ce qui rend ses enquêtes directes, vivantes et précises. Abondent aussi les documents d'archives.

L'auteur a suivi comme plan de son ouvrage celui recommandé par son maître Van Genep, c'est-à-dire « *du berceau à la tombe* », avec des chapitres consacrés aux fêtes traditionnelles et au folklore de la nature, de telle sorte que le livre de Seignolle est une sorte « d'application à la Provence » de la méthode de Van Genep.

Il convient aussi de signaler que Claude Seignolle a largement traité son sujet, sans trop s'arrêter à des frontières provinciales assez vagues du point de vue folklorique. C'est ainsi que les régions traversées par le Rhône qui sont historiquement provençales à l'est du fleuve et languedocienne à l'ouest, sont folkloriquement *rhodaniennes* et que les us et coutumes, comme aussi la langue sont en quelque sorte communs. Les mêmes faits folkloriques se retrouvent identiques des deux côtés du fleuve et le languedocien, comme le provençal, trouveront dans le livre de Seignolle de quoi satisfaire leur appétit. Notons encore que l'auteur a reproduit chaque fois qu'il l'a pu les expressions typiques en dialecte du cru, ce qui est une fort

bonne chose, car le folklore se double généralement d'un félibre qui aime goûter le sel du terroir que des traductions françaises sont incapables d'exprimer.

Enfin, Seignolle a reproduit de nombreux textes documentaires se rapportant à sa matière, ce qui est excellent car il est agréable au chercheur de pouvoir posséder in-extenso des documents introuvables par ailleurs.

Cependant j'adresserai à l'auteur deux reproches, ou mieux, je lui ferai part de deux désirs insatisfaits ; d'abord c'est l'absence de toute illustration qui aurait mis le lecteur en présence d'une iconographie inhabituelle et partant précieuse ; ensuite l'absence d'index si utiles pour la facilité des recherches et d'une bibliographie générale toujours désirable.

Quoi qu'il en soit « *le Folklore de la Provence* », de Claude Seignolle, est un livre indispensable au folkloriste à quelque province qu'il appartienne, car il traite de questions communes à toutes les provinces de France, et qui constituent notre fond commun ancestral ; il faut féliciter sans réserve l'auteur qui l'a conçu et l'éditeur qui l'a mis à la disposition du public.

M. L.A. LOUIS.

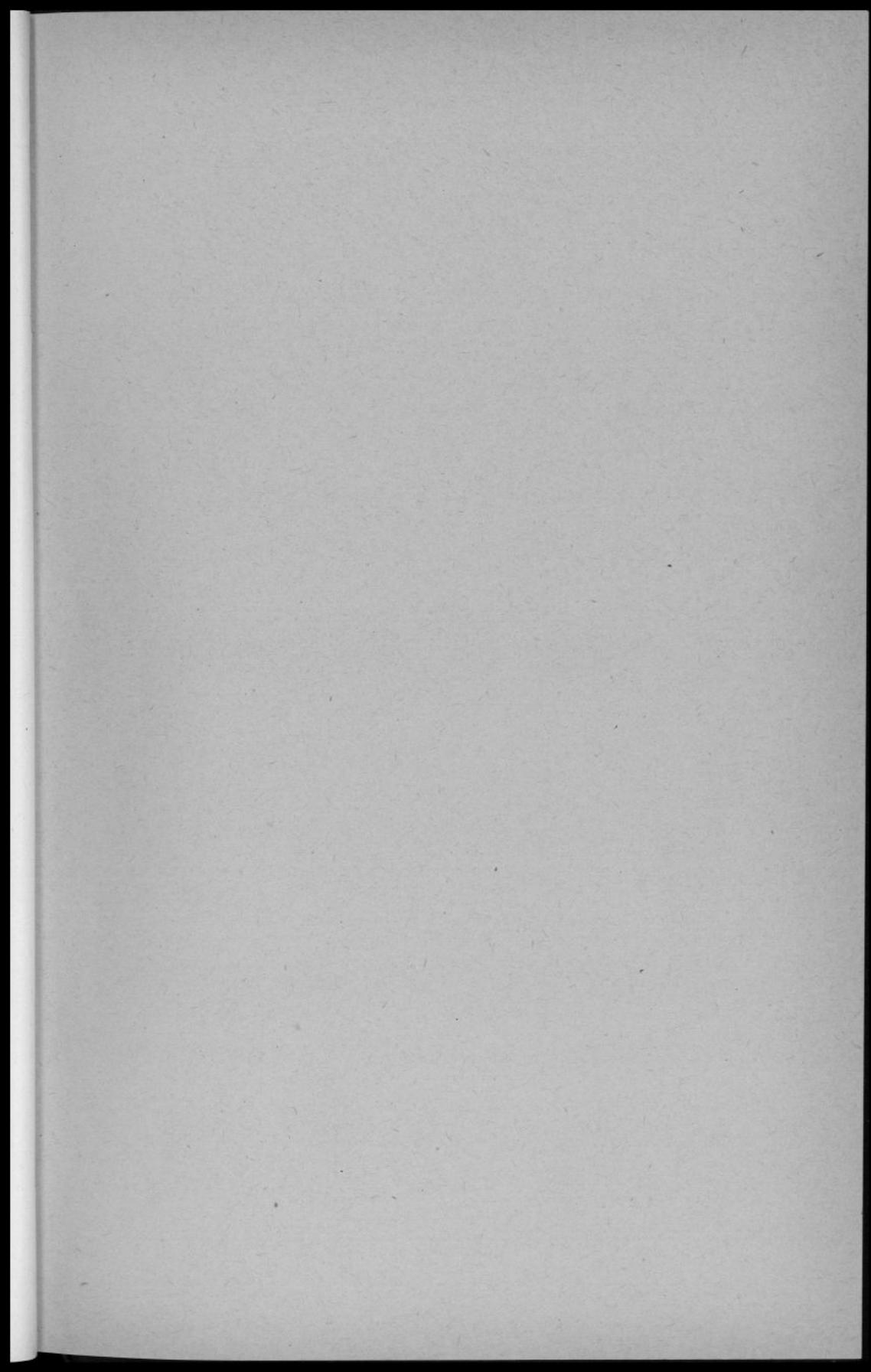
Maria CSERNYANSZKY : *L'Art de la dentelle en Hongrie*. Revai, Budapest, 1962. 81 p., 46 planches.

Ce petit livre, excellemment présenté et doté des remarquables photographies que nécessite un tel sujet, fait le tour d'une question où sont intensément mêlés des notions historiques, des points ethnographiques et des problèmes socio-économiques ouverts sur l'avenir.

La dentelle apparaît en Hongrie comme une tradition populaire puisant ses origines dans le Moyen-Age classique et s'intégrant peu à peu comme un véritable Art National, pour traverser avec des heurs divers mais sans défaillir les périodes de vicissitude liées à l'histoire du peuple magyar.

Les techniques de fabrication et les styles décoratifs, présents et passés, dénotent une floraison exubérante dont a toujours bénéficié, en Hongrie, cet art mineur. Les perspectives apparaissent sereines dans la mesure où l'Artisanat reste maître dans la fabrication d'un produit qui résiste à l'industrialisation à grande échelle.

J. GUILAINE.



---

Gérant : M. NOGUÉ

Imp. Gabelle, Carcassonne